

À tous,

Comme annoncé par le Ministre de l'Education Nationale, je vous confirme que le Collège ouvrira ses portes le 02 novembre 2020 à 08h : **reprise des cours selon l'Emploi Du Temps (EDT) normal.**

Suivant les consignes reçues, il sera organisé un temps mémoriel en Hommage à Samuel PATY. Vous trouverez en pièce jointe la lettre de Jean JAURES qui sera lue en classe par les enseignants avant la minute de silence qui sera effectuée en classe à 11h.

Les portes du collège seront fermées de 10h50 à 11h10 ce lundi 02 novembre.

Avec cette rentrée, il convient de vous transmettre les informations suivantes :

Notre fonctionnement sera conforme à l'EDT normal. Il est évident que l'ensemble des gestes barrières doit être respecté.

Après analyse du dernier protocole, nous constatons que les mesures prises (dès la rentrée) restent en vigueur et qu'il n'est quasiment pas nécessaire de modifier nos pratiques.

La limitation du brassage (mélange des groupes ou classes) est la consigne majeure.

1) Seule l'organisation du repas de midi à la cantine fera l'objet d'une modification importante : mise en place de deux services décalés afin de respecter la distanciation (placement en quinconce). Le dernier cours de la matinée sera parfois raccourci pour faciliter le premier service qui devra être terminé à 12h30.

2) Nous demandons aux élèves demi-pensionnaires de réduire le temps de repas afin de limiter le temps sans masque.

3) L'hygiène des mains sera renforcée (**ajout** : avant et après les récréations, et après le repas).

4) Les élèves ne peuvent pas se regrouper devant le collège et je rappelle que les véhicules ne sont pas autorisés à stationner ou s'arrêter sur le boulevard du Chinchon (des verbalisations sont envisagées).

5) Nous gardons à l'identique notre protocole de gestion des suspicions ou cas COVID qui a donné toute satisfaction et qui permet de gérer au mieux les cas de suspicion, les cas contacts ou les cas positifs.

6) **Les responsables peuvent télécharger sur Pronote le justificatif de déplacement scolaire** qu'il faudra compléter avec les parties personnelles.

7) L'échange de carte pour rentrer/sortir au collège est interdit (c'est déjà le cas) et dans le contexte actuel des sanctions lourdes seront prises pour ceux qui ne respectent pas les règles.

8) La pratique du sport dans le cadre de l'Association Sportive ne peut être maintenue actuellement. Par contre, les activités d'EPS de l'EDT sont adaptées en fonction de la disponibilité des installations sportives.

9) D'autres messages devraient suivre en cas de précisions à donner et dans le cadre des instructions que nous recevons.

10) L'accès au collège ne sera possible qu'aux personnes ayant pris rendez-vous par téléphone. La liste de ces personnes sera transmise à l'agent d'accueil qui n'ouvrira à personne d'autre.

M. MOUTAUX - Principal